

Plus qu'1 an pour bénéficier des aides !



L'OPAH du Grésivaudan

Depuis 3 ans, un dispositif d'accompagnement a été mis en place par la Communauté de Communes du Grésivaudan, pour **aider financièrement les propriétaires occupants ou les propriétaires bailleurs qui souhaitent rénover leur logement**, sous certaines conditions.

Nous rentrons dans la dernière année d'animation et il est important que vous preniez rapidement contact avec l'équipe opérationnelle.

Ce dispositif intervient sur les thématiques suivantes : **adaptation** des logements, travaux d'**économie d'énergie**, logements **dégradés** ou **insalubres**

Comment contacter l'opérateur Soliha ?

CONTACTEZ
GRATUITEMENT



Par téléphone : 0 805 030 004 (n° gratuit de votre conseillère habitat)



Par mail : le-gresivaudan@soliha.fr



En permanence

À Crolles au 390, rue Henri Fabre, chaque **mercredi de 14h à 16 h**

À Pontcharra, 33 rue de la Ganterie, semaine paire **les jeudi de 10h à 12h**

→ Suite au Covid-19, les permanences sur Pontcharra ne reprendront qu'en Juin 2020

Rappel de la démarche ?



Vous êtes propriétaire occupant :



1 - Vous appelez **Soliha**, avec votre dernier avis d'imposition pour avoir plus d'informations.



2 - Soliha vérifie l'**éligibilité** aux aides des différents financeurs et vous font remplir un pré-diagnostic concernant votre logement.



3 - Un technicien effectue **une visite de votre logement** pour savoir si les travaux envisagés permettent de gagner 25 % d'économie d'énergie ou répondent à vos besoins d'adaptations (perte d'autonomie). Il établit également des **préconisations** de travaux.



4 - Vous faites réaliser **des devis** auprès des artisans de votre choix, en respectant les recommandations du technicien.



5 - Vous reprennez contact avec Soliha pour **monter le dossier de demande de subvention**.

→ Pour les propriétaires bailleurs contacter directement le 06 45 61 34 06